

Objet : Opération d'appel aux dons
**Je m'engage auprès des soignants
de mon territoire**

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs semaines, les équipes soignantes de notre territoire et autour d'elles les équipes administratives et techniques qui participent à l'accueil global des patients dans les établissements de santé et d'hébergement de personnes âgées dépendantes et de personnes handicapées, sont mises à rude épreuve pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

Une mobilisation exceptionnelle s'est mise en œuvre à tous les niveaux de notre territoire, confirmant les valeurs d'entraide et de solidarité qui unissent habituellement nos collectivités, nos entreprises, nos associations et nos concitoyens. Beaucoup se sont en effet impliqués pour offrir du matériel ou apporter une aide logistique à ces établissements, procurant ainsi un appui vivement apprécié durant cette période difficile.

Aujourd'hui, les communautés de communes Terres Toulaises, du Pays du Saintois, du Pays de Colombey et du Sud Toulais et de Moselle-et-Madon réunis au sein des deux Contrats Locaux de Santé, et appuyés par les villes de Toul et de Neuves Maisons, veulent s'engager davantage au côté de ceux qui luttent au quotidien pour les plus fragiles de nos concitoyens.

Nous lançons une opération collective d'appels aux dons au bénéfice des établissements de santé et d'hébergement de personnes âgées dépendantes et de personnes handicapées du territoire Terres de Lorraine.

Face à une situation sanitaire sans précédent, l'appel à la mobilisation de tout un territoire est devenu primordial, chacun pouvant en devenir acteur, à la hauteur de ses moyens. C'est en effet par l'addition de tous les appuis, que cette opération solidaire et participative pourra réussir.

Pourquoi aider ?

Cet appel aux dons permettra à 16 établissements du territoire Terres de Lorraine d'améliorer les conditions d'accueil de leurs patients ainsi que les conditions de travail de leurs personnels. Il contribuera aussi à reconstruire le réseau sanitaire de demain.

Qui bénéficiera de cette aide ?

Les établissements mentionnés ci-dessous, et à travers les actions qu'ils mettront en place, leurs patients et leurs personnels. Sur la plateforme, il est possible de faire un don généraliste, ou bien de le flécher vers l'un des 16 établissements, qui recevra alors la totalité du don. Les dons généralistes seront répartis à la fin de la collecte entre chaque établissement, en proportion de leur nombre de lits.



Les établissements

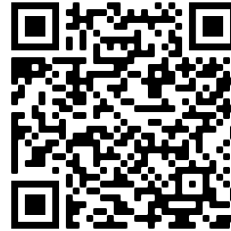
Centre Hospitalier de Toul • OHS de Flavigny sur Moselle (Service Soins de Suite et Réadaptation) • Centre Jacques Parisot de Bainville-sur-Madon (Service Soins de Suite et Réadaptation) • Hôpital gériatrique Saint-Eloi de Neuves-Maisons • EHPAD Saint-Eloi de Neuves-Maisons • EHPAD du centre Jacques Parisot de Bainville-sur-Madon • EHPAD de Foug • EHPAD Saint-Charles de Vézelize • EHPAD Les Ombelles de Toul • EHPAD Rion de Toul • EHPAD La Compassion de Saint-Firmin • EHPAD Beau Site de Haroué • Centre Briancon de Royaumeix • MARPA Les Grands Jardins de Colombey-les-Belles • MAS Epi-Grand Est de Dommartin-les-Toul • Foyer d'Accueil Médicalisé Les Trois Fontaines de Vézelize

Comment aider ?

- En partageant largement cet appel autour de vous, par mail ou par les réseaux sociaux
- En participant à l'opération

Pour faire un don, rendez-vous sur la plateforme en ligne **Collecticity.fr**

<https://bit.ly/CollecteTerresdeLorraine>



Vous pouvez accéder directement à la page en scannant le QR code

Ensemble, engageons-nous auprès des soignants du territoire Terres de Lorraine !

Les dons sont acceptés à partir d'un minimum de 7 €.

Les donateurs, s'ils sont imposables, bénéficieront d'une réduction fiscale :

- **Pour les particuliers** : 66 % du don, pris dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **Pour les entreprises** : 60 % du don, pris dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires, pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés selon un régime réel d'imposition.

Par exemple pour un don de 30€ d'un particulier, avec la réduction fiscale le coût réel est ramené à 10 €

Vous remerciant pour votre précieux soutien et restant mobilisés aux côtés de toutes et tous pendant cette période délicate, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Fabrice CHARTREUX
Président de la Communauté de Communes
Terres Toulaises

Dominique LEMOINE
Président de la Communauté de Communes
Pays du Saintois

Philippe PARMENTIER
Président de la Communauté de Communes
du Pays de Colombey et du Sud Toulais

Filipe PINHO
Président de la Communauté de Communes
Moselle et Madon

Alde HARMAND
Maire de Toul

Jean-Paul VINCHELIN
Maire de Neuves-Maisons

Dominique POTIER
Député
Président du Pays Terres de Lorraine

